



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

Présidence de la République

**SYMPOSIUM
DU GROUPE AFRICAIN DE TOKYO
SUR**

**"LE ROLE DES INFRASTRUCTURES DANS
LE DEVELOPPEMENT
ET L'INTEGRATION REGIONALE"**

**ALLOCUTION INTRODUCTIVE
DE
SON EXCELLENCE
MAITRE ABDOULAYE WADE**

TOKYO, 13 MAI 2003

**Excellences Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs les Représentants des Institutions Internationales,
Monsieur le Recteur de l'Université des Nations Unies,
Chers Invités,**

Je voudrais tout d'abord exprimer au Groupe Africain de Tokyo tous mes remerciements pour avoir pris la décision d'anticiper la célébration de la Journée de l'Afrique de manière à faire coïncider l'événement avec ma visite au Japon.

C'est avec enthousiasme que je prends part à vos réflexions autour du thème :

**Rôle des infrastructures
dans le développement et l'intégration régionale.**

Sujet ne peut être plus actuel et plus pertinent au regard du contexte contemporain marqué par le lancement de l'Union Africaine et celui du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

Il me semble en effet que c'est sous cette double perspective qu'il convient d'appréhender le sujet.

Avec le lancement de l'Union Africaine, en Juillet dernier à Durban, les dirigeants

africains ont voulu donner un coup d'accélérateur à l'intégration en passant à une vitesse supérieure dans la marche vers le parachèvement de l'Unité du Continent.

Comme vous allez le voir, le NEPAD est né de la rencontre de la **philosophie** la Renaissance africaine et celle d'une stratégie, de rattrapage des pays développés.

Troisième donnée à prendre en considération: le phénomène de la mondialisation avec son lot d'opportunités et d'exigences dont celles de l'innovation, de la créativité et de la compétitivité. La mondialisation est une donnée objective qui s'impose à tous, y compris les africains. Il s'agit, dès lors, d'en tirer le meilleur parti en affrontant la compétition et la concurrence.

Mais rappelons d'abord l'essentiel du NEPAD comme m'y invite mon devoir de Vice Président du Comité de Mise en oeuvre.

Le NEPAD est apparu à un moment de profonde crise africaine, crise économique aigue se traduisant par la régression économique et un accroissement jamais connu de la pauvreté, crise des valeurs référentielles qui laisse la jeunesse déboussolée, et perdant confiance en elle-même, au point de se réfugier dans le mysticisme, crise morale entraînant d'inquiétants progrès du fatalisme, crise d'un continent à la dérive qui traîne loin derrière les autres, terrorisé par l'idée même de devoir emprunter le chemin de la globalisation et affronter la concurrence.

Après les indépendances, de nombreux plans faits par des experts furent adoptés dans l'euphorie. Mais sitôt adoptés, on les rangeait dans les tiroirs sans même un début d'application : le plan de LAGOS qui prétendait réaliser une communauté africaine en 20 ans, le plan d'ABUJA, le PANUREDA, et autres.

L'Afrique, qui semblait avoir perdu ses repères à cause de l'échec de toutes les politiques de développement tentée jusque-là, a voulu se réconcilier avec elle-même, en nourrissant ses moindres veines d'une philosophie de la Renaissance Africaine inspirée par M.Thabo Mbeki, Président de l'Afrique du Sud qui a vite partagé ses convictions avec les Présidents Olesegun Obasanjo du Nigeria et Abdelaziz Bouteflika d'Algérie. De la méditation commune est sorti le MAP, **Millenium African Plan**, diagnostic du processus historique de l'appauvrissement de l'Afrique (esclavage, colonisation et échange inégal) et appel à la prise de conscience des leaders politiques africains.

Parallèlement, le Plan **OMEGA** Sénégalais, vision de rattrapage, "the catching up theory", proposait les voies et moyens de combler les gaps qui nous séparent des pays développés. Les deux plans, après une brève concurrence, furent fusionnés pour donner naissance à la Nouvelle Initiative Africaine, débaptisée en NEPAD, Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, pour intégrer sa dimension partenariat avec les pays développés .

Les options fondamentales du NEPAD ou paramètres sont : la **bonne gouvernance publique et privée**, le secteur privé plutôt que le secteur public comme source principale du financement de l'économie de l'Afrique, **la région** comme base opérationnelle au lieu de l'État dont le territoire est limité. Au fond, notre sujet correspond à cette première partie du NEPAD.

A l'intérieur de ces paramètres, le NEPAD a fait l'option de 8 secteurs clés dits secteurs prioritaires, les variables, qui doivent être menés de front selon des choix qui, finalement, donneront une personnalité au type de développement : (1) **les infrastructures**, (2) **l'éducation**, (3) **la santé**, (4) **l'agriculture**, (5) **les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication**, (6) **l'environnement**, (7) **l'énergie**, (8) **l'accès aux marchés des pays développés**. En effet, on peut insister plus ou moins

sur l'un ou l'autre des variables pour avoir un type donné de développement.

Rappelons qu'il s'agit d'un choix de variables stratégiques, ce qui ne signifie pas que d'autres questions ne soient pas importantes mais ces variables ci sont des "leading sectors" avec d'importants effets d'entraînement.

On voit que les infrastructures occupent la première place. Pourquoi ? C'est la question que vous avez posée.

Par infrastructures, il faut entendre les catégories physiques telles que les routes, ports, aéroports, chemins de fer, ponts etc...., mais, également, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) appelées d'ailleurs, par une analogie fort significative, les autoroutes de l'information et de la communication.

C'est là un ensemble de paramètres essentiels à la croissance, au développement et à l'intégration.

Alors que l'on croyait dépassé le débat sur la question de savoir si la route doit précéder ou devancer l'activité économique, il arrive à certains de nos amis de l'Ouest de nous demander de privilégier la lutte contre le Sida ou la malaria, la lutte contre la pauvreté.

Répondons sur ce point

1) ces amis nous suggèrent de faire ce que leurs pays n'ont pas fait lorsqu'ils se trouvaient au même niveau de développement que nous :

Lorsque les Européens sont arrivés en Amérique, ils ont commencé par faire une route et une voie ferrée vers le Grand Ouest sans trop savoir ce qu'ils allaient y trouver. La route et le rail ont développé les zones traversées.

Les Russes ont fait de même vers la Sibérie.

On pourrait aussi citer l'Australie ou l'Afrique du Sud.

Dès leur arrivée en Afrique, les Européens ont fait des routes de l'intérieur vers les ports pour l'évacuation des produits miniers ou agricoles. L'activité économique est venue après.

Le transport étant un coût, le producteur africain qui veut exporter et affronter la concurrence internationale n'y arrivera jamais s'il doit passer par des chemins cahoteux ou inexistantes : perte de temps, perte de qualité de ses produits ... etc.

Même si les situations peuvent être variables d'un pays à un autre, la pauvreté des infrastructures est ce qui caractérise le mieux l'état général de ce secteur en Afrique, constituant ainsi un obstacle de taille au développement et à l'intégration du continent.

A titre d'illustration, le rapport annuel sur l'intégration en Afrique, publié en Mars 2002 par la CEA (Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique), renseigne que le coût d'une liaison téléphonique en Afrique est en moyenne 250 % plus cher qu'en Europe; le voyage par avion Abuja/ Bamako peut coûter jusqu'à 250% de plus que celui d'un trajet Amsterdam/New York; le fret maritime Addis Abéba/Abidjan peut revenir 350 % plus cher qu'une liaison Tokyo/Abidjan.

Dans de telles conditions, l'Afrique ne pourra jamais affronter la compétition

commerciale internationale.

Dans les zones rurales où se concentrent environ 70 % de la population africaine, en raison de l'absence d'infrastructures hydrauliques, deux tiers des habitants n'ont pas accès à l'eau potable et au service d'assainissement, et plus de quatre ruraux sur cinq n'ont pas accès à l'électricité.

Le retard de l'Afrique est encore plus frappant dans le domaine des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Seul 0,1 % de la population a, en effet, un accès à l'internet. La cassure Nord Sud risque de s'aggraver si aucune action sérieuse n'est entreprise pour réduire, voire combler le " gap numérique " béant au milieu de la toile mondiale.

Dans ces conditions, parler de développement ou d'intégration, de libre circulation des personnes et des biens relève beaucoup plus d'une vision de l'esprit que d'un projet de société crédible.

C'est à cette situation que le NEPAD veut mettre fin en hissant les infrastructures au rang de ses super-priorités.

Du point de vue de la conception des projets, comme je l'ai indiqué lors d'une Conférence internationale sur le Plan OMEGA le 11 Juin 2002 à Dakar, il s'agit avant tout de rompre avec la "**rationalité nationale**" en prenant **1'espace régional** comme **point de départ** et **1'espace continental** comme point d'arrivée.

Concrètement, la région a été choisie pour constituer le champ opérationnel de nos politiques de développement en matière d'infrastructures. Le NEPAD est donc la forme la plus parfaite de l'intégration régionale.

Le NEPAD, au delà des routes nationales, porte sur :

- les routes interrégionales
- les routes transnationales
- les routes continentales.

Par ailleurs, certains secteurs sont propres à l'intégration :

- des universités et Grandes écoles régionales
- des postes de santé, postes de police, écoles sur les frontières accessibles aux populations sans considération de pays d'origine
- les NTIC étant, par nature, des réseaux, des câbles, des satellites, ne peuvent pas être " nationales "

Un ancien ministre américain des Transports, Rodeney Slater qui était avant tout un expert averti en la matière, disait à juste titre que "**le transport ne se limite pas uniquement au béton, à l'asphalte et à l'acier. Il est question d'établir une connexion entre les personnes et entre les personnes et les services. Il est question de crier des liens entre communautés et de promouvoir l'intégration des blocs régionaux et des marchés. Il est question de créer des emplois et davantage d'opportunités économiques. Le transport est donc le lien qui relie, lie et intègre**".

Un mot sur le financement des infrastructures mais d'abord sur le développement même de l'Afrique.

En tout état de cause il ne peut se faire ni par l'aide quasiment stagnante, l'objectif de

0,7% des années 70 en étant qu'à la moitié, ni par le crédit qui a conduit au problème insoluble de la dette. Et pourtant l'Afrique avait imperturbablement choisi ces deux voies dès son indépendance. En 40 ans elles n'ont conduit qu'à l'impasse. C'est pourquoi j'ai appelé le couple "**aide - crédit**" le "**binôme infernal**", dans la mesure où, lorsqu'on y entre, on n'en sort pas guéri.

Le financement du NEPAD s'inscrit plutôt dans une logique d'investissement privé, au besoin associé au secteur public, en partenariat mutuellement avantageux. Dans un continent où tout ou presque est à construire, il s'agit de créer les conditions adéquates pour attirer les investissements privés en réduisant au minimum les risques auxquels les investisseurs privés pourront faire face.

En somme, le défi à relever ici est d'aménager un environnement dans lequel "**l'intérêt à investir**" est clairement perceptible et la sécurité des affaires garantie.

Pour relever ce défi, le NEPAD s'appuie sur deux leviers fondamentaux

- la bonne gouvernance politique qui implique la démocratie, la paix, la stabilité politique, l'état de droit, le respect des droits de l'homme et la bonne gestion des affaires publiques ;
- la bonne gouvernance économique qui exige un environnement favorable aux affaires, une justice indépendante, l'élimination de la corruption et la sécurisation de l'investissement.

Voilà le prix à payer pour que les partenaires publics, mais surtout les partenaires privés, s'intéressent aux projets du NEPAD.

Si les conditions de rentabilité sont réunies, rien n'empêche dans la construction d'une route par exemple de faire appel à une compagnie privée pour financer des portions à péage.

Mesdames, Messieurs,

Je m'empresse maintenant d'aborder les raisons de penser que l'option des infrastructures a pris un bon départ.

Le 31 Janvier dernier, le Bénin, le Ghana, le Nigéria et le Togo ont signé à Dakar le Traité du Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest qui s'étend sur 600 km, fournira par jour, 3.640.000 m³ de gaz nigérian à des centrales électriques et unités industrielles du Bénin, du Ghana et du Togo.

D'un coût total de 500 millions de dollars, ce projet est financé A 100 % sur fonds propres par la Société privée du Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest dont les actionnaires sont la Volta River Authority du Ghana, la Société Togolaise de Gaz, la Société Béninoise de Gaz, la Nigerian National Petroleum Corporation, Chevron et Shell.

La CEDEAO comme espace régional opérationnel du NEPAD est un des initiateurs de ce projet dont elle assure la coordination.

Dans sa deuxième phase, ce projet s'étendra à la Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Voilà un modèle concret de développement et d'intégration à l'échelle régionale mais également de collaboration entre secteurs public et privé.

Je peux également citer, comme autre exemple, le Réseau d'Interconnexion de l'Afrique Australe qui regroupe les Compagnies nationales d'électricité des douze pays membres

de la Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADC), pleinement opérationnel dans son rôle de coordination des activités régionales de construction de nouvelles infrastructures, de production et de transport d'électricité.

D'autres projets concrets sont en cours comme la route de Casablanca à Dakar par la coopération MarocMauritanie Sénégal, avec un pont à Rosso, l'horizontale qui va de Dakar à l'Océan Indien, probablement à Monbassa au Kenya, la route Alger Bamako, la Route Tripoli Niamey Lagos, le pont et le barrage sur le Fleuve Gambie (projet Sénégalo Gambien). Au total le NEPAD a identifié 14.000 km de routes principales transrégionales et continentales.

Dans le domaine des NTIC, la fibre optique relie l'Europe et l'Amérique à Dakar, Pretoria, Kuala-Lampour en Malaisie avec des branchements intermédiaires vers l'intérieur du continent

S'agissant des NTIC, aujourd'hui il urge de résorber le gap numérique qui sépare le monde en deux parties qui communiquent de moins en moins. Le Sud, sous-équipé en nouvelles technologies de l'information et de la communication s'isole du savoir et de la connaissance développés dans le Nord.

C'est pour cette raison que j'ai proposé le concept de Solidarité numérique pour résorber le gap digital sur la route de la e civilisation.

Notre voyage, pour ainsi dire, à la quête du savoir et de la rencontre avec l'autre dépend de notre capacité à nous doter de ces technologies.

L'opportunité est immense mais elle suscite aussi l'inquiétude. L'Afrique qui a connu l'écriture avant le reste de l'humanité, aujourd'hui largement analphabète, est sérieusement exposée à l'exclusion du temple d'un savoir universel auquel elle a contribué par le secret du nombre d'or et maintes autres subtilités.

L'opulence technologique de certains pays a favorisé l'émergence de la fascinante e économie, mais cela ne devrait pas conduire à l'ivresse du savoir et de puissance. C'est ici qu'il conviendrait de méditer ces lignes de l'Ancien Testament: " Et la contrée était insuffisante pour qu'ils puissent demeurer ensemble, car leurs biens étaient si considérables qu'ils ne pouvaient demeurer ensemble ". Génèse 13 6.

Quel est le contenu et quelles sont les implications de ce concept ?

A l'instar des politiques monétaires communes entre deux pays, ou plusieurs, dont l'objectif est de stabiliser les taux de change en leur imposant de maintenir leurs valeurs entre deux marges, j'ai choisi de définir la société de l'information par un ensemble de valeurs comprises entre deux marges (**digital margins**). Ces valeurs sont des valeurs d'accessibilité à la société d'information : nombre d'ordinateurs par habitants, nombre de sites web, taux de pénétration télécom etc...

La marge supérieure ne correspond pas à un niveau des pays les plus dotés en moyens de communication (**grande densité numérique**) car ce serait fixer l'objectif trop haut dans le court terme. Les critères de la Société d'information, espace situé entre les deux marges, sont définis relativement aux objectifs de la Communauté internationale : nombre d'ordinateurs par famille, par personne, nombre de téléphones ... etc. Ces critères que l'on peut sophistiquer à l'envie sont en train d'être identifiés par des experts. Leurs conclusions et propositions quantitatives figureront dans une **Charte de la Solidarité numérique** qu'une équipe de juristes a la responsabilité de produire.

La marge inférieure trace la limite avec les pays "out" de la société d'information.

Avec l'évolution, la société d'information repère, se densifiera et montera vers le haut qui correspond à la plus grande densité numérique. C'est pourquoi nous l'appelons le serpent numérique,

La **Solidarité numérique** est l'option qui consiste à aider les pays se situant en dessous du serpent numérique à y entrer, et à y maintenir ceux qui y sont déjà situés. Pour assurer cette action, nous avons proposé une **Fondation de la Solidarité numérique** qui va créer un **Fonds de solidarité numérique**. Le Fonds qui aura son siège à Genève est destiné à gérer les fonds collectés à partir de **contributions volontaires**. En rapport avec l'UIT, les Nations Unies, la société civile, le secteur privé international et les États, des prélèvements volontaires, par exemple et à titre indicatif, 0,5 cent par communication internationale, 1\$ par ordinateur vendu ou acheté, 1\$ par routeur vendu ou acheté etc. Ces fonds seraient ainsi destinés à acheter des équipements pour doter les pays exclus de la société d'information afin de les faire entrer dans le ventre du serpent numérique.

La solidarité numérique permettra ainsi au secteur privé international d'accéder à de nouveaux marchés où le pouvoir d'achat technologique sera, grâce à son action, sensiblement amélioré. Son industrie de technologie de l'information s'en développera d'autant.

L'initiative proposée sera partagée pour peu que chacun fera preuve de sagesse et de capacité d'anticipation comme nous y invite Confucius: "*Celui dont la prévoyance ne s'étend pas loin sera bientôt dans l'embarras.*"

Les peuples qui composent notre monde d'aujourd'hui, soumis aux lois de la destinée humaine, sont appelés à vivre ensemble, dans la pleine connaissance de l'existence de l'autre.

Ils communiqueront ou ne communiqueront pas.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication constituent un outil formidable d'échange. Sur le web se rencontreront les cultures ; les civilisations apporteront leurs arts, leur sagesse et l'expérience de leur histoire, à la condition que nous, dirigeants de ces peuples, acceptions de relever le défi de la Solidarité Numérique.

Le Coran nous y invite :

"O Hommes ! Nous vous avons créés d'un homme et d'une femme, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous connaissiez entre vous" Coran S49 V 13

Cette sagesse islamique complète celles de l'Ancien Testament et de Confucius que j'ai énoncées plus haut, en cela qu'elle pose la communication comme la finalité de l'existence même de l'homme sur terre.

Une Commission mondiale de parrainage composée du Sénégal pour l'Afrique, de l'Inde pour l'Asie, de la Russie et de la France pour l'Europe, du Canada et des États Unis pour l'Amérique du Nord, et du Brésil pour l'Amérique du Sud, est en voie de constitution.

En ce qui concerne le Sénégal, il se prépare résolument à la Société de communication. Déjà, le 4 Mars dernier, la Maison Blanche avait lancé l'**Initiative de liberté numérique** (Digital Freedom Initiative) en faveur des pays du Sud. Le Sénégal a été

sélectionné pour être le premier pays bénéficiaire de l'initiative pour un programme de 6,5 millions de dollars. On estime que plus de cinq cent mille Sénégalais bénéficieront des retombées positives de cette initiative qui s'adresse également au secteur des PME.

Toujours dans le volet des NTIC, je peux donner l'exemple intéressant d'une expérience réussie en télémédecine effectuée par l'Association Sénégalaise **Éducation et Santé en coopération avec une ONG française**.

Une équipe de médecins installée à Dakar devait faire, à distance, le diagnostic d'une femme enceinte qui se trouvait à Kédougou, à 740 km de Dakar, dans une des zones les moins accessibles du Sénégal. La dame était étendue sur une table, à côté d'elle un médecin muni d'une valise contenant l'équipement d'examen.

La dame put voir son bébé dans son ventre, suçant son pouce, en même temps que les médecins installés à Dakar. Le diagnostic fut instantané.

Cet exemple concret illustre la formule qu'utilisa Laurent Fontaine dans la revue Interface de Novembre-Décembre 1999, lorsqu'il publiait un article intitulé **"Télémédecine au Sénégal : prendre l'Internet pour ne plus prendre la route"**.

Parce que d'habitude, les femmes font des centaines de km, à pied ou à dos d'âne, pour aller consulter ... un infirmier, parce qu'il n'y a pas de médecin.

L'Afrique doit immédiatement prendre le train en marche des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Comme j'ai eu à le dire à l'UNESCO, il vaut mieux prendre le train, au besoin en 3ème classe, que de ne pas le prendre du tout.

Toute la démarche du NEPAD est illustrée par ce pragmatisme.

Le rêve d'une Union Africaine développée et pleinement intégrée se réalisera le jour où, grâce à des infrastructures modernes, ses habitants, leurs produits et services, vaincront l'obstacle de la distance et le défi de l'enclavement.

Je vous remercie de votre attention.

•••